

## Discurso del Ministro Español para las Relaciones con las Comunidades Europeas, Leopoldo Calvo-Sotelo (marzo 1978)

**Source:** Secretaría de Estado para la Unión Europea, Madrid, 1016.1. III. ESP 8c), marzo 1978.

**Copyright:** (c) Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación de España

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discurso\\_del\\_ministro\\_espanol\\_para\\_las\\_relaciones\\_con\\_las\\_comunidades\\_europeas\\_leopoldo\\_calvo\\_sotelo\\_marzo\\_1978-fr-5c802dc4-391a-4027-be86-c7ed540723b2.html](http://www.cvce.eu/obj/discurso_del_ministro_espanol_para_las_relaciones_con_las_comunidades_europeas_leopoldo_calvo_sotelo_marzo_1978-fr-5c802dc4-391a-4027-be86-c7ed540723b2.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/02/2014

Discours sur  
de Bruges.  
11 - 78

Version originale  
du conseil d'Europe

~~3221.2.11~~

1016.1.III CSP

80)

Monsieur le Président, Monsieur le Recteur, Excellences,  
Mesdames et Messieurs.

Je remercie très vivement Monsieur le Recteur, de m'avoir invité à prendre la parole pendant cette Semaine de Bruges depuis la prestigieuse et traditionnelle Tribune du Collège d'Europe.

Cette invitation, qui m'honore, me parvient alors qu'il n'y a qu'un mois à peine, j'ai reçu du Président du Gouvernement espagnol la responsabilité d'entamer et de conduire les négociations en vue de l'adhésion de l'Espagne aux Communautés Européennes. Il y a une semaine exactement, M. Natali, Vice-Président de la Commission, m'a remis le questionnaire qui doit servir de fondement à la rédaction de l'avis; cet acte, formel et solennel, a mis en marche le puissant mécanisme communautaire selon la procédure prévue à l'article 237 du Traité de Rome.

Dans son livre l'Europe Interdite, qui vient de paraître, mon ami Jean François Deniau, jusqu'à très récemment ambassadeur à Madrid, raconte la véhémence avec laquelle le Premier Ministre de Malte répondit aux autorités communautaires qui avaient accueilli par des observations froides et formelles ses vibrants propos; "je croyais - fit remarquer Dom Mintoff - que je dialoguais avec des hommes, or je vois que j'ai devant moi une procédure". Je tiens à proclamer, avec le plus grand respect

cédures, en tant que trait essentiel de notre civilisation. Si les Communautés Européennes sont, en dernière instance, une procédure, la démocratie est, elle aussi, dans son essence ultime, une procédure. Et ce qui a peut-être distingue l'Europe dans sa longue trajectoire historique c'est précisément sa foi dans les procédures. C'est à dessein que je joins deux termes si apparemment disparates, comme le mot "foi", profondément substantiel et le mot "procédure" qui peut paraître adjectif et superficiel. Si l'union de termes dissemblables est l'une des caractéristiques de l'oeuvre poétique, vous me permettrez une certaine lyrique communautaire en proclamant ma foi dans les procédures.

En effet, l'Espagne nourrit de grands espoirs devant la mise en oeuvre, il y a aujourd'hui sept jours, de la procédure prévue à l'article 237 du Traite de Rome en vue de l'adhésion à la Communauté. Pendant deux siècles qui, selon Taine, furent décisifs dans l'histoire de l'Europe occidentale, l'Espagne a joué, dans la construction de l'Europe, un rôle ardu et de premier plan, tout en transférant les essences de cette réalité européenne au Continent américain. Plus tard, et pendant deux siècles également, l'Espagne semble tourner le dos à l'Europe et s'attache, dans un long processus d'introduction, à définir sa propre personnalité nationale. Mais, dans ses étapes d'expansion et de décadence, l'idée de l'Europe et le mythe de l'Europe, sont toujours présents dans les préoccupations des esprits les plus lucides de mon pays, depuis Luis Vives à Ignace de Loyola, qui se sont rencontrés dans cette ville de Bruges, il y a plus de 400 ans, jusqu'à Ortega y Gasset pour qui l'Europe est le ferment rénovateur de l'unique Espagne possible, où Miquel de Unamuno. Le

3.

philosophe basque, lequel, bien qu'ayant déclaré qu'il fallait "espagnoliser" l'Europe, fit également remarquer que l'Espagne ne pourrait ressurgir que si des vents européens la réveillaient.

Depuis l'une des extrémités de l'Europe, dans une alternance dialectique permanente de rapprochement et de rejet, l'Europe a été pour l'Espagne un défi constant qui a suscité des réponses différentes, mais toujours passionnées. L'une de ces réponses, la plus récente, est la demande d'adhésion aux Communautés Européennes présentée le 28 juillet dernier par le Gouvernement espagnol qui fut constitué après les élections du 15 juin. Cette demande a reçu l'appui unanime de tous les partis politiques. Pendant vingt ans, les espagnols ont assisté, en tant que spectateurs impatients, à la construction de l'Europe et leur nouvelle démocratie à peine instaurée, ils offrent leur concours à cette oeuvre commune.

Dans un lieu très proche de Bruges, mais à une date déjà fort éloignée, Ortega y Gasset écrivait son Prologue pour les Français de la "Rebelión de las masas", dans lequel il établissait deux concepts qui anticipent, en 1937, l'oeuvre qui devait commencer vingt ans plus tard. Ortega y Gasset lançait déjà alors l'affirmation "d'une unité étatique possible, voire probable de l'Europe" et ajoutait : "il est fort improbable qu'une société, une collectivité aussi mure que celle que constituent les peuples européens ne soit pas près de créer son propre mécanisme étatique au moyen duquel elle formaliserait l'exercice du pouvoir public européen existant".

4.

"N'importe quel prétexte peut conduire soudainement à la réalisation de ce processus". Et Ortega mentionne notamment parmi ces prétextes "une secousse du grand Magma islamique".

Et encore, un peu plus loin, dans le même contexte :

"L'unité de l'Europe n'est pas une fantaisie mais plutôt la réalité elle-même; la fantaisie, ce serait précisément de croire que la France, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne sont des réalités substantielles et indépendantes. L'Europe est, en effet, un essaim : un grand nombre d'abeilles dans une seule envolée".

La demande d'adhésion de l'Espagne est, par conséquent, un fait qui s'inscrit de façon parfaite dans notre tradition, dans notre culture et dans notre histoire, et dépasse largement toute autre interprétation qui la situerait dans un contexte d'intérêts purement matériels.

Certes, notre demande arrive à un moment délicat pour les Communautés Européennes. L'élargissement récent de son cadre à neuf membres a posé des problèmes d'identité qui n'ont pas encore été pleinement résolus et la crise économique déchaînée, voici cinq ans, par les nouveaux prix de l'énergie n'a pas encore épuisé son cycle. Cette inopportunité évidente peut, cependant, s'interpréter de façon positive dans la perspective de la Communauté elle-même, selon les remarques déjà classiques du défi et de la réponse que forgea Toynbee. "Le défi optimum - dit-il, en analysant les causes du développement - doit être

5.

celui qui, non seulement, encourage une réponse adéquate de la part de celui qui fait l'objet du défi, mais lui donne, également, une impulsion telle qu' il puisse franchir un nouveau pas en avant". Dans un autre passage, il précise que : "ce progrès doit être plutôt conçu comme un contrôle et une organisation : vers l'extérieur, comme une augmentation cumulative de l'emprise sur l'environnement; vers l'intérieur, sous forme d'une auto-détermination ou d'une auto-articulation plus grande". Le défi que représente pour la C.E.E. la demande des trois pays meridionaux peut et doit susciter en elle, non seulement l'adaptation de ses structures à une nouvelle situation de douze membres, mais un réajustement plus profond qui permette, grâce à l'impulsion reçue, d'avancer vers l'unité politique qui est le courant profond qui coule tout au long de l'histoire communautaire des vingt dernières années.

On a pensé et on a dit que ce nouvel élargissement de la Communauté pourrait être un instrument de dissolution de l'intégration européenne et conduire à un affaiblissement politique de la Communauté et de ses structures institutionnelles jusqu'à en faire une confédération inconsistante de zones de libre échange? En Espagne, on croit à la solidité de la Communauté, à sa capacité de relever le défi en surmontant ses propres difficultés actuelles qui sont, bien entendu, antérieures à toute demande d'adhésion et indépendantes de celle-ci.

L'élargissement peut et doit servir, dès maintenant, avant même l'adhésion formelle des nouveaux candidats, à renforcer les liens

6.

ultime de l'intégration politique. Il faut espérer, à cet effet, une accélération du développement interne de la Communauté européenne de laquelle les prochaines élections au suffrage universel direct des membres du Parlement européen peuvent être, à la fois, conséquence et motivation nouvelle.

En bref, l'élargissement ne doit pas être considéré comme une menace pour ceux qui font déjà partie de la Communauté, mais comme une nouvelle occasion d'atteindre l'objectif que la Communauté s'est fixé à ses débuts, c'est-à-dire une Communauté d'Etats européens démocratiques, consciente de ses responsabilités envers le monde et envers elle-même, et constamment soucieuse d'élever le niveau et la qualité de la vie de ses citoyens. C'est à ce type de Communauté à laquelle l'Espagne souhaite appartenir et à laquelle elle offrira ses efforts et ses sacrifices, ses actifs humains, industriels et agricoles; sa position stratégique et ses rapports privilégiés avec les pays latino-américains. Notre adhésion à la Communauté élargie n'empêchera ni le renforcement en profondeur de la Communauté, ni la réalisation de l'Union économique et monétaire et ne bouleversera plus la politique agricole commune. Les problèmes que pourrait soulever notre adhésion ne seront pas insolubles si, au cours des négociations, on n'oublie pas les aspects politiques prioritaires qui justifient l'adhésion et si prévaut, parmi tous, l'esprit qui présida à la naissance de la Communauté et à son élargissement ultérieur.

L'adhésion de nouveaux membres sera, en dernière instance, une occasion de démontrer que la Communauté est plus qu'une organisation mercantiliste qui se préoccupe uniquement des prix agri-



7.

coles ou des contingents pour l'acier; c'est avant tout une union d'hommes et de peuples où les intérêts économiques se concilient dans un esprit de solidarité.

C'est ainsi qu'une fois de plus, s'accomplira l'affirmation clairvoyante de Jean Monnet qui résumait tout ce que je viens de dire en une seule phrase heureuse : "L'Europe s'est faite à coups de crises".

Pour l'Espagne, également, la demande d'adhésion a été soumise à un moment très particulier de notre histoire récente.

L'Espagne connaît, depuis un peu plus de deux ans, une évolution politique originale qui l'a conduite, par un processus homogène et sans rupture, d'un régime autoritaire à un régime démocratique. Ce processus a été dirigé avec fermeté par le Président Suarez et a donné à la vie politique espagnole un rythme très rapide que j'ai parfois osé diagnostiquer comme une tachycardie politique. Le peuple espagnol s'est habitué, de façon exemplaire, à ce rythme et a accepté avec maturité et sérénité, les changements profonds qui se sont produits. Pour l'Espagne, l'adhésion à la Communauté est aussi un défi stimulant auquel nous pouvons, je pense, répondre de manière adéquate. Face à ceux qui prétendent qu'il aurait mieux valu mettre en oeuvre le processus d'adhésion au Traité de Rome à partir d'une situation de plus grande tranquillité politique, force est d'affirmer, au contraire, que le peuple espagnol acceptera d'autant plus facilement les changements imposés par l'adhésion, vu que l'évolution politique



8.

récente l'a préparé à assumer les changements. Depuis la demande l'adhésion, les innovations législatives tiennent compte précisément de l'horizon communautaire : ainsi, la réforme fiscale en cours a prévu déjà, par exemple, l'établissement, le moment venu, de la TVA pour venir à la rencontre, sur ce point critique, des positions communautaires.

Je crois que les problèmes sectoriels que pose l'adhésion, peuvent trouver des solutions adéquates si l'Espagne et la Communauté prennent, à brève échéance, sans attendre la signature solennelle de l'adhésion, des mesures anticipées et coordonnées, résultat d'une réflexion également commune des problèmes. La solution-clé consiste à se situer, dès maintenant, dans la perspective de l'adhésion, en la considérant déjà comme un fait politique acquis, et à parcourir, en sens inverse, le chemin qui mène de cette adhésion jusqu'à aujourd'hui, en affrontant dans cette nouvelle perspective toutes les questions en suspens.

L'adhésion, source de problèmes pour la Communauté et pour l'Espagne, devient ainsi, à son tour, la clé de la solution de ces problèmes.

Jusqu'ici, mes propos ont revêtu un caractère général, permettant toutes sortes d'arguments puisqu'ils ne sont pas confrontés aux données ni aux faits. Pour conclure, je voudrais mentionner brièvement, l'une des raisons de fait que

l'on avance, le plus fréquemment, pour relever les difficultés de l'élargissement : je veux parler de la politique agricole. Je crois qu'à ce sujet, une étude sérieuse et rigoureuse fait défaut, étude qui, du moins en ce qui concerne mon pays, je l'espère, sera le résultat de l'élaboration de l'avis. Depuis l'époque d'Alphonse X le Sage, on ne cesse d'affirmer, avec plus de beauté lyrique que de précision économique, le caractère éminemment agricole de l'Espagne. Dans mes manuels de baccalauréat, cette affirmation traditionnelle résonnait encore. Il suffit de regarder, depuis le hublot d'un avion, le sol que l'on survole de Bruxelles à Madrid ou Malaga pour voir jusqu'à quel point l'Espagne verte est une partie très exigue de l'Espagne réelle.

Je me rappelle d'un mot de Jean Monnet, cet européen lucide et brillant, avec qui j'eus l'honneur de m'entretenir sur l'Europe, il y a douze ans, quand j'étais le Président des Chemins de Fer Espagnols. Il m'a dit : "Vous, les Espagnols, vous avez un grand avantage sur la France; l'avantage de ne pas avoir une agriculture riche. Vous ne savez pas combien c'est cher d'avoir chez soi une agriculture riche".

Peut-être a-t-on sousestimé en 1970, dans les milieux communautaires, la capacité de réaction de l'industrie espagnole et surestimé, aujourd'hui, dans un mouvement de balancier, la capacité de réaction de l'agriculture espagnole, face à l'élargissement de son marché aux pays communautaires.

De toutes façons, le problème est suffisamment complexe pour ne pas formuler des conclusions hâtives avant que ne soit rédigé l'avis dont l'élaboration vient de commencer.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Recteur,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

L'Espagne se rapproche des Communautés européennes avec la ferme volonté de participer, en assumant pleinement l'acquis communautaire et en souhaitant collaborer, de l'intérieur, au perfectionnement des institutions communautaires dont elle apprécie et respecte l'originalité et l'efficacité.

L'Espagne est consciente du fait que si ses problèmes ont une dimension nationale, leur solution revêt déjà une dimension européenne. Pour l'Espagne, le choix ne se situe pas entre la pleine adhésion au Traité de Rome et des solutions alternatives de second degré. Pour l'Espagne, il est question d'une adhésion de plein droit dans des délais et conditions raisonnables.

L'Espagne se prépare à la négociation avec la transparence que lui confère une Administration publique moderne, profondément renouvelée depuis quinze ans, avec la bonne volonté de ses convictions européennes et l'appui unanime de toutes ses forces politiques. L'Espagne espère être un bon négociateur, tout comme

11.

elle espère être, le moment venu, un bon membre de la Communauté. Elle s'efforcera pour que les négociations ne s'enlissent pas dans les marchandages ni ne s'embourbent dans la recherche défensive de concessions réciproques : elle s'emploiera à jeter sur chaque problème la lumière de l'adhésion. Nous sommes européens et démocratiques, avec une volonté politique d'adhésion claire et manifeste; c'est avec cette même volonté politique que nous avons été accueillis par la Communauté; dans ces circonstances, il ne paraît pas concevable que les négociations puissent butter contre des questions économiques, importantes mais secondaires du point de vue politique, si on les compare à l'objectif de l'union européenne. Nous savons que l'Europe exige un effort prolongé et une longue patience, mais qu'elle est aussi un fait réel et inévitable. Depuis cette Tribune du Collège d'Europe, je tiens à offrir, au nom de mon pays, notre collaboration à l'oeuvre de la Communauté, à son élan créateur. Si personne ne me reprochait mon excès d'optimisme, je répondrais catégoriquement avec Jean Monnet : "Je ne suis pas optimiste : je suis mieux, je suis déterminé".